

Du Deux Mai — an mil huit cent soixante, à huit heures du Matin.

Philippe

ACTE DE MARIAGE de Jean François Philippe âgé de vingt un ans, né à ... département de ... du mois d'octobre mil sept cent soixante quatre domicilié à la garde département d'Avant fils Joseph Philippe Colletier domicilié à la garde département d'Avant et de Marguerite Marguerite Corat veuve président de l'assemblée de la garde

Et de cette Marie Claire Broquet âgée de vingt un ans, née à la garde département d'Avant le quatre du mois de ... mil sept cent soixante quatre domiciliée à la garde département d'Avant fille Marguerite de ... département d'Avant et de ... président de l'assemblée de la garde

Les Actes préliminaires sont les publications faites par ... le vingt huit du journal desquelles il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement au mariage depuis la tenue prescrite par la loi

Vu les Extraits faits de ... des ...

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre 6 du titre 5 de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage, concernant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Claire Broquet l'autre Jean

En présence de ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... D. ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... D. ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... Et de ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ...

Après quoi, moi ... Maire de la garde, faisant fonction d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les Contractans et par moi, en présence des autres parties, nul absent, etc.

Signature: Richard, Philippe, Marie Claire Broquet, Marguerite Corat



Du Sept Mai — an mil huit cent soixante, à dix heures du Matin.

Noël

No 6

ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste François Noël âgé de vingt six ans, né à ... département de ... du mois de ... mil sept cent soixante quatre domicilié à la garde département d'Avant fils Auguste de ... domicilié à la garde département d'Avant et de ... président de l'assemblée de la garde

Et de ... Marie Claire Grand âgée de vingt un ans, née à ... département de ... le ... du mois de ... mil sept cent soixante quatre domiciliée à la garde département d'Avant fille Marguerite de ... département d'Avant et de ... président de l'assemblée de la garde

Les Actes préliminaires sont les publications faites par ... et dont il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement au mariage depuis la tenue prescrite par la loi

Vu les Extraits faits de ... des ...

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre 6 du titre 5 de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage, concernant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Claire Grand l'autre Jean

En présence de ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... D. ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... D. ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ... Et de ... domicilié à la garde département d'Avant âgé de ... ans, profession de ...

Après quoi, moi ... Maire de la garde, faisant fonction d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les Contractans et par moi, en présence des autres parties, nul absent, etc.

Signature: Noël, Marie Claire Grand, Marguerite Corat, Marie Claire